



INTERGOVERNMENTAL OCEANOGRAPHIC COMMISSION
COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
COMISIÓN OCEANOGRÁFICA INTERGUBERNAMENTAL
МЕЖПРАВИТЕЛЬСТВЕННАЯ ОКЕАНОГРАФИЧЕСКАЯ КОМИССИЯ

اللجنة الدولية الحكومية لعلوم المحيطات

政府间海洋学委员会

UNESCO – 7 Place de Fontenoy - 75352 Paris Cedex 07 SP, France
<http://ioc.unesco.org> - contact phone: +33 (0)1 45 68 03 18
E-mail: v.ryabinin@unesco.org

Lettre circulaire de la COI n° 2927
(Disponible en anglais et en français)

IOC/VR/MO/ic
16 janvier 2023

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI
(États membres de la COI)

Cc : Délégations permanentes/missions d'observation auprès de l'UNESCO
et commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI
Président et Vice-Présidents de la Commission
Présidents et Vice-Présidents des principaux organes subsidiaires (scientifiques,
techniques et régionaux) de la COI
Organisations partenaires dans la région

Objet : 7^e session de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA-VII), Nairobi, Kenya, 15-17 mars 2023

Au nom de M. Kouadio Affian, Président de l'IOCAFRICA, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à la 7^e session de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents, qui se tiendra à l'Office des Nations Unies à Nairobi, au Kenya, du 15 au 17 mars 2023.

La session réunira des représentants des États membres de la COI et des organisations travaillant dans les domaines des sciences de la mer et de la gestion des ressources et de l'environnement océaniques et côtiers dans la région (points focaux nationaux de la COI (personnes/institutions), organisations nationales, régionales et internationales). L'IOCAFRICA est un facilitateur de la coopération régionale et internationale pour la compréhension et la gestion des océans et des écosystèmes côtiers d'Afrique. La Sous-commission vise à créer les conditions permettant d'assurer le développement durable et la sécurité des populations côtières de la région, en tenant compte des priorités exprimées par les États membres.

Lors de la prochaine session de la Sous-commission, les États membres examineront l'état de la mise en œuvre de son plan de travail actuel (IOCAFRICA-VI) pour 2021-2023 (recommandation IOCAFRICA-VI.4). Ils discuteront des priorités et des activités à mettre en œuvre au cours de la période 2023-2025, et élaboreront le plan stratégique de l'IOCAFRICA pour 2023-2029 dans le contexte de la Décennie africaine des mers et des océans (2015-2025) de l'Union africaine et de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

Chairperson

Mr Ariel Hernan TROISI
Technical Secretary
Navy Hydrographic Service
Av. Montes de Oca 2124
C1270ABV Buenos Aires
ARGENTINA

Executive Secretary

Dr Vladimir RYABININ
Intergovernmental Oceanographic
Commission — UNESCO
7 Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Vice-Chairpersons

Dr Marie-Alexandrine SICRE
Directrice de Recherche
Centre national de la recherche scientifique
(CNRS)
3 rue Michel Ange
75016 Paris
FRANCE

Dr Alexander FROLOV
Assistant to the President
National Research Center "Kurchatov Institute"
Academika Kurchatova pl., 1
123182 Moscow
RUSSIAN FEDERATION

Mr Frederico Antonio SARAIVA NOGUEIRA
Navy Captain (Ret) Directorate
of Hydrography and Navigation
Rua Barao de Jaceguai S/N
24048-900 Niterói
BRAZIL

Dr Srinivasa Kumar TUMMALA
Director
Indian National Centre for Ocean
Information Services (INCOIS)
Pragathi Nagar (BO), Nizampet (SO)
Hyderabad 500090
INDIA

Dr Karim HILMI
Head of Oceanography Department
Institut National de Recherche
Halieutique (INRH)
02, Boulevard Sidi Abderrahmane
Ain Diab
20180 Casablanca
MOROCCO

Les États membres sont censés proposer des engagements nationaux fermes en faveur des programmes et activités élaborés sous l'égide de la COI dans la région et veiller à ce que des ressources et des moyens adéquats soient disponibles pour les mettre en œuvre efficacement.

Le Secrétariat vous serait extrêmement reconnaissant de bien vouloir confirmer votre participation en lui communiquant les coordonnées de votre délégation (noms, adresses officielles et titres (ex. : chef de délégation, suppléant, représentant ou conseiller) avant le 10 février 2023 au plus tard (à l'attention de M. Mika Odido, Chef du Bureau de la Sous-commission, à l'adresse suivante : m.odido@unesco.org ; cc : Mme Elena Iasyreva : e.iasyreva@unesco.org), afin qu'il puisse établir à l'avance une liste complète des participants à la session.

L'élection des membres du Bureau de la Sous-commission (un président et trois vice-présidents pour une période de deux ans) aura lieu pendant cette session. Les membres actuels du Bureau de l'IOCAFRICA, élus en 2021, ont exercé leur mandat pendant une période intersessions et sont rééligibles. Vous trouverez ci-joint les informations et formulaires pertinents, ainsi que les listes des groupes géographiques et des membres actuels du Bureau de l'IOCAFRICA. Les candidatures accompagnées d'un CV doivent parvenir au Secrétariat de l'IOCAFRICA au plus tard le 15 mars 2023, à la clôture des travaux le jour de l'ouverture de la session. À cet égard, je tiens à encourager la consultation et le consensus au sein de chaque groupe géographique et entre les groupes géographiques afin de tenir compte de l'équilibre entre les sexes au sein du Bureau de la Sous-commission et de permettre l'élection des membres par acclamation.

Je profite de cette lettre pour inviter les États membres de l'IOCAFRICA à :

- (i) vérifier les coordonnées de leurs points focaux nationaux de la COI et de leur agence nationale de coordination chargée d'assurer la liaison avec la COI (nom, rattachement institutionnel et adresse – notamment électronique) disponibles à l'adresse <https://oceanexpert.org/doclist/78>, et envoyer des informations actualisées, si nécessaire, en utilisant le formulaire joint à la Lettre circulaire de la COI n° [2634](#) ;
- (ii) fournir des détails concernant leurs programmes et projets nationaux relatifs aux océans. Cela devrait inclure les grandes lignes d'une problématique clé que l'IOCAFRICA devrait traiter. Les activités communes seront ensuite réunies pour constituer la base du plan de travail de l'IOCAFRICA pour 2023-2025, en alignant ce dernier sur les priorités et les plans nationaux.

Les renseignements susmentionnés devraient être envoyés à M. Mika Odido par courriel (m.odido@unesco.org), le 15 février 2023 au plus tard, pour permettre au Secrétariat de réunir, traduire et transmettre les résumés avant la session.

L'ordre du jour provisoire (document IOCAFRICA-VII/1 Prov.) de la session figure en annexe à la présente lettre. Les informations et les documents complémentaires seront mis à disposition en ligne sur le site Web de la réunion dès qu'ils seront prêts (<https://on.unesco.org/iocafrika-7>). Les langues de travail de la session seront l'anglais et le français. Le projet de rapport sera préparé en anglais seulement pendant la session, en vue de son adoption par la Sous-commission. Les membres du Bureau de l'IOCAFRICA présenteront un rapport sur la session à l'Assemblée de la COI à sa 32^e session, qui aura lieu en juin prochain au Siège de la COI-UNESCO, à Paris.

[signature]

Vladimir Ryabinin
Secrétaire exécutif

Pièce jointe (2) : Ordre du jour provisoire de la 7^e session de l'IOCAFRICA (IOCAFRICA-VII/1 Prov.)
Informations concernant l'élection des membres du Bureau de l'IOCAFRICA en 2023
et formulaires de candidature



COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE

(de l'UNESCO)

7^e session de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents

Office des Nations Unies, Nairobi, Kenya, 15-17 mars 2023

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. ACCUEIL ET OUVERTURE**
- 2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES POUR LA SESSION**
 - 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR
 - 2.3 ORGANISATION DE LA SESSION
- 3. RAPPORTS INTERSESSIONS**
 - 3.1 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT
 - 3.2 RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE L'IOCAFRICA 2021-2023
 - 3.3 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS AU SEIN DE L'UNESCO ET DE LA COI
 - 3.4 APERÇU DES PROGRAMMES ET PROJETS NATIONAUX RELATIFS AUX OCÉANS
- 4. PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE DE L'IOCAFRICA POUR 2023-2030**
 - 4.1 MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2021-2030) À L'ÉCHELLE RÉGIONALE
- 5. ÉLABORATION DU PLAN DE TRAVAIL DE L'IOCAFRICA POUR 2023-2025**
 - 5.1 OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES OCÉANS
 - 5.2 SCIENCES OCÉANIQUES ET ÉVALUATION
 - 5.3 GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES
 - 5.4 DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES MARINES
- 6. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE**
 - 6.1 MOBILISATION DE RESSOURCES
 - 6.2 PARTENARIATS ET LIENS
 - 6.3 SENSIBILISATION DU PUBLIC ET PLAIDOYER

6.4 RENFORCEMENT DES MÉCANISMES DE COORDINATION NATIONAUX
ET RÉGIONAUX

6.5 SUIVI ET ÉVALUATION

7. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'IOCAFRICA

8. DATES ET LIEU DE LA 8^e SESSION DE L'IOCAFRICA

9. QUESTIONS DIVERSES

10. ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET DE L'IOCAFRICA POUR 2021-2023

11 ADOPTION DES DÉCISIONS/RECOMMANDATIONS ET DU RAPPORT

12. CLÔTURE



COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE LA SOUS-COMMISSION DE LA COI
POUR L'AFRIQUE ET LES ÉTATS INSULAIRES ADJACENTS

Candidatures

Les candidatures au poste de président ou aux postes de vice-présidents sont soumises par les États membres par le biais de l'agence nationale officielle de coordination chargée d'assurer la liaison avec la COI (article 26.2), à savoir par le biais du point focal de la COI dans l'État membre ou de sa délégation permanente auprès de l'UNESCO.

Les candidatures doivent être soumises par écrit au moyen du **Formulaire A** (pour la présidence), ou du **Formulaire B** (pour la vice-présidence), et **parvenir au Comité des candidatures au plus tard le 15 mars 2023 à 17h30**.

Chaque candidature doit inclure une déclaration du candidat, par laquelle ce dernier accepte de faire acte de candidature au poste pour lequel il a été proposé et d'assumer les obligations qui lui incomberont s'il est élu.

Chaque candidature à la présidence devra être appuyée par deux États membres de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents, appartenant à des groupes électoraux différents de celui de l'État membre présentant la candidature. Dans le cas des candidatures aux postes de vice-présidents, les deux co-parrains doivent appartenir au même groupe électoral que celui de l'État membre présentant la candidature.

Élections

Au cas où un vote serait nécessaire, les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés (Dispositions techniques 2.20(iv)), au scrutin secret.

GROUPES ÉLECTORAUX DE L'IOCAFRICA

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
Angola Bénin* (Vice-Président) Cameroun Congo Côte d'Ivoire** (Président) Gabon Ghana Guinée Namibie Nigéria République démocratique du Congo Sierra Leone Togo	Afrique du Sud Comores Djibouti Érythrée Éthiopie Kenya Maurice Madagascar Mozambique* (Vice-Président) République-Unie de Tanzanie Seychelles Somalie Soudan	Algérie Cabo Verde Égypte* (Vice-Président) Gambie Guinée-Bissau Libye Maroc Mauritanie Sénégal Tunisie

LISTE DES MEMBRES ACTUELS DU BUREAU DE L'IOCAFRICA

M. Kouadio AFFIAN (*élu en 2021, rééligible*)

Président de l'IOCAFRICA
Université Félix Houphouët-Boigny
Abidjan, Côte d'Ivoire

M. Zacharie SOHOU (*élu en 2021, rééligible*)

Vice-Président de l'IOCAFRICA, Groupe A
Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin (IRHOB)
Cotonou, Bénin

Mme Cândida SETE (*élue en 2021, rééligible*)

Vice-Présidente de l'IOCAFRICA, Groupe B
Mozambique Oceanographic Institute
Maputo, Mozambique

Mme Suzan M. EL-GHARABAWY (*élue en 2021, rééligible*)

Vice-Présidente de l'IOCAFRICA, Groupe C
National Institute of Oceanography and Fisheries
Alexandrie, Égypte

Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents

Élections

Formulaire A – Président

Nom de l'État membre :

Nom du candidat :

Je déclare désirer faire acte de candidature au poste de président de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents et être disposé à participer activement aux travaux de la Sous-commission si je suis élu.

Signature du candidat :

Premier co-parrain

Deuxième co-parrain

État membre de l'IOCAFRICA :

Nom du représentant (en majuscules) :

Fonctions :

Signature :

Date d'envoi au Secrétariat de la COI : Date et heure de réception par le Secrétariat de la COI :

.....

Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents

Élections

Formulaire B – Vice-Président

Nom de l'État membre :

Nom du candidat :

Groupe électoral :

Je déclare désirer faire acte de candidature au poste de vice-président de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents et être disposé à participer activement aux travaux de la Sous-commission si je suis élu.

Signature du candidat :

Premier co-parrain¹

Deuxième co-parrain*

État membre de l'IOCAFRICA :

Nom du représentant (en majuscules) :

Fonctions :

Signature :

Date d'envoi au Secrétariat de la COI : Date et heure de réception par le Secrétariat de la COI :

.....

¹ doit appartenir au même groupe électoral que celui de l'État membre présentant la candidature.